

## ACTIV' CREA EMERGENCE

La prestation Activ'Créa vise des objectifs suivants :

- *Avoir défini entièrement un ou plusieurs projets professionnels à court ou moyen terme traduisant une stratégie d'évolution professionnelle*
- *Confirmer un ou plusieurs projets professionnels en partie ébauchés*
- *Avoir défini les étapes et actions à réaliser*
- *Avoir capitalisé et formalisé dans son profil de compétences : ses compétences, son parcours et ses projets*

Public(s) concerné(s) : les demandeurs d'emploi qui :

- **n'ont pas envisagé, jusqu'à présent, de créer leur entreprise ou leur activité, mais sont ouverts à cette option; ils n'ont pas d'idée ou une idée peu précise ;**
- **envisagent de créer leur entreprise ou leur activité mais n'ont pas d'idée ou une idée qu'ils ont peu analysée.**

Prérequis : Être inscrit à France Travail , les personnes dont l'entreprise est en cours d'immatriculation ou déjà immatriculée ne peuvent pas bénéficier de la prestation

Date de la formation : Entrées et sorties permanentes

Modalité d'accès : Deux modalités sont possibles pour s'inscrire en tant que demandeur d'emploi :

- s'auto-inscrit via son espace personnel pôle emploi
- le conseiller propose la prestation suite à un contact (individuel ou collectif) avec le demandeur d'emploi.

**Dispositif accessible aux personnes en situation de handicap, nous contacter pour plus d'informations.**

Financement : Action financée par France Travail

Résultats obtenus 2 ème semestre 2023

Taux de satisfaction global de la prestation :

**83% des stagiaires sont très satisfaits et satisfaits**

Taux d'atteinte des objectifs :

**94% des stagiaires déclarent avoir défini un projet de création d'entreprise réaliste**

## **La prestation Activ'Créa Emergence est une prestation individuelle et personnalisée :**

Durée : La prestation a une durée maximale de 3 mois ; elle n'est pas renouvelable.

Le calendrier est défini selon les disponibilités et les attentes du bénéficiaire

Déroulement : **2 entretiens obligatoires / des ateliers thématiques / des contacts réguliers**

**1er entretien** individuel: L'objectifs et d'étudier l'opportunité de l'entrée dans la prestation et permet :

- Identifier la capacité de la personne à prendre conscience de l'engagement professionnel et personnel qu'implique la création d'une activité indépendante.
- Déterminer si la situation du bénéficiaire permet le travail d'accompagnement à l'exploration de la création d'entreprise comme solution d'accès/retour à l'emploi.

Cet entretien aborde à minima les contraintes, le potentiel de création, la volonté et la motivation. –

A l'issue :

- Si le bénéficiaire n'est pas en mesure ou décide de ne pas s'engager dans une réflexion de création d'entreprise, il est réorienté vers Pôle emploi.
- Si le bénéficiaire s'engage : élaboration de la feuille de route partagée comportant à minima le ou les objectifs, les actions à mettre en œuvre et les modalités

### **Suivi / contacts**

- Un référent unique accompagne le bénéficiaire dans la mise en œuvre de la feuille de route.
- Afin d'explorer l'opportunité ou pas de la création/reprise d'entreprise des modules sont proposés sur la plateforme et peuvent être mobilisés , des actions et/ou contacts intermédiaires en multimodalité, sont fixés conjointement à chaque étape de

L'accompagnement :

- Le consultant répond aux sollicitations du bénéficiaire selon la modalité (individuelle ou collective) et le canal (physique, téléphonique, mail, Visio...) les plus pertinents.

### **Entretien de bilan individuel :**

Dans le cas où la création/ reprise d'activité est opportune & pertinente :

- Caractériser le projet, revenir sur les freins identifiés, les pistes investiguées, les capacités et compétences,
- Préciser les actions restant à mettre en œuvre ou à réaliser et les partenaires ou dispositifs à mobiliser.

-Si la création/ reprise ne s'avère pas pertinente :

- Analyser et valoriser les informations recueillies dans le cadre d'un plan alternatif,
- Faire le point des atouts et des marges de progrès du bénéficiaire au regard des freins identifiés,

Pouvoir argumenter la réorientation du projet et mobiliser la méthodologie de projet pour sa mise en œuvre



### **Méthodes pédagogiques :**

-Pédagogie interactive pour adultes, centrées sur les stagiaires avec une large place aux échanges, à la coproduction de réponses

-La progression s'organise en alternant des exercices structurés d'apprentissage et de nombreux travaux

-pratiques pour permettre aux participants de développer une confiance, une aisance, une adaptation à des situations nouvelles et une autonomie

- Travail à distance pour rechercher des informations,

-Travail en autoformation accompagnée dans l'organisme à partir de ressources numériques et documentaires mises à disposition

- Travail en atelier collectif à thème dans l'organisme

-Travail en autonomie pour faire des démarches

### **Modalité d'évaluation et suivi de l'exécution des actions en cours de prestation**

#### **Au cours de la prestation**

- contacts réguliers en multi modalité avec le consultant.

-A l'issue de la prestation :

-Co-rédaction et validation du Bilan de la prestation.

-Questionnaire de satisfaction CIBC ( lien Eval § Go)

#### **Modalité de suivi post-prestation**

- Une enquête de satisfaction est adressée à l'initiative de pôle emploi par voie électronique